

# PERSPECTIVES OUEST- AFRICAINES

PEUPLEMENT, MARCHÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



DISPONIBLE EN JANVIER 2013

Il est toujours utile de regarder le monde d'un autre point de vue. Non pas que ce regard révélera une réalité inconnue jusqu'alors et moins encore des vérités dissimulées dans l'ombre. Il apportera simplement, par son éclairage particulier, les sources de débat et d'inspiration dont doivent se nourrir les politiques. Les membres du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ont donné à leur Secrétariat, le mandat d'animer ce type de réflexion en se basant sur des analyses factuelles et indépendantes. Ils ont, en 2010, souhaité que soit menée une étude régionale, rétrospective et prospective, de deux déterminants de la sécurité alimentaire : le peuplement et le marché régional.

Le travail qui est ici présenté est le fruit d'une longue assimilation d'un très grand nombre de travaux de recherche, doublée d'un processus d'échanges et de débats dans le cadre d'un groupe de travail constitué à cet effet. Il est aussi le résultat de travaux originaux sur certains points.

Dans les lignes qui suivent, le lecteur trouvera une synthèse analytique qui n'a d'autre ambition que d'inciter à lire l'ouvrage dans sa totalité. Si les jugements mis en exergue pourront paraître péremptoires c'est qu'il nous paraît nécessaire de susciter le débat, conformément à la vocation du Club.

## La cécité des politiques régionales

Les politiques agricoles et alimentaires ouestafricaines ont toutes pour objectif de nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine. Mais au-delà de cet énoncé, sont-elles en mesure de prendre réellement la mesure de ces phénomènes et d'en intégrer les implications ? A cette question, nous apportons une réponse globalement négative. Non pas que les responsables politiques manquent de lucidité – ils ont au contraire pleine conscience de l'enjeu démographique – mais ils sont confrontés à deux lourdes contraintes.

D'une part, les dynamiques à l'oeuvre sont d'une telle rapidité que les problèmes évoluent beaucoup plus vite que les solutions. La politique agricole de la CEDEAO a été formulée il y a une dizaine d'années ; dans l'intervalle, la population a augmenté d'un tiers (soit 67 millions d'habitants en plus). Les lignes ont bougé entre population rurale et urbaine, agricole et non agricole, formelle et informelle. Le contexte international a

beaucoup évolué. C'est pourquoi, il est indispensable de mettre en place des mécanismes permanents de suivi et d'adaptation des politiques. Ceci passe, entre autres choses, par une remise à plat des tableaux de bord statistiques qui sont aujourd'hui en partie « aveugles », incapables de capturer des réalités essentielles au pilotage de stratégies alimentaires réalistes donc efficaces. Il est anormal que les pays et les organisations régionales de l'Afrique de l'Ouest ne disposent pas de données harmonisées, donc comparables, sur des facteurs aussi importants que la population totale, urbaine, rurale agricole et non agricole, formelle et informelle. Il est de même choquant que les politiques ne puissent s'appuyer sur aucune donnée relative à la consommation alimentaire des ménages et au commerce régional. En cheminant dans cette étude, le lecteur trouvera des arguments robustes, des exemples surprenants, démontrant le décalage grandissant entre la réalité et les lunettes mises à notre disposition pour l'observer. Alternative temporaire, les auteurs proposent une base de données cohérente, rétrospective et prospective, ainsi que des éléments de méthode qui pourront être utiles aux praticiens en attendant que les systèmes statistiques soient à même de corriger leurs lacunes.

D'autre part, le raisonnement qui sous-tend les politiques agricoles, même s'il met en exergue le fait démographique, ne s'appuie pas sur ce dernier pour analyser les enjeux. C'est pourquoi nous nous proposons de considérer la population (c'est-à-dire le nombre) et le peuplement (c'est-à-dire la répartition géographique de la population), non plus comme des éléments parmi d'autres, mais comme les points d'entrée de l'analyse. Il est nécessaire pour cela de se référer à une vision générale du développement centrée sur la géographie humaine où la recombinaison du peuplement est l'élément central du processus de développement. Les dynamiques de peuplement génèrent une concentration de l'activité économique indispensable à la croissance, mais également porteuse de risques et d'inégalités, notamment de très fortes disparités spatiales et sociales. L'objectif est donc de tirer profit de la concentration économique qui se manifeste par des intensités importantes de production et d'échanges, tout en s'assurant – par des politiques appropriées – que le bien-être individuel ne dépend pas exclusivement de la localisation des agents. Cette approche conceptuelle n'est pas une panacée. Elle sous-estime par exemple la part de la géographie économique qui est encore sous la dépendance directe des dotations naturelles. Elle apporte cependant un éclairage singulier jusqu'alors peu documenté en Afrique subsaharienne et permet d'ouvrir de nouvelles perspectives et de proposer quelques outils d'analyse et d'action.

---

**Privées d'informations essentielles sur les dynamiques à l'oeuvre, les politiques agricoles et alimentaires ouest-africaines sont en partie aveugles.**

---



---

**Placée parmi les meilleurs performeurs agricoles du monde, l'Afrique de l'Ouest souffre néanmoins d'insécurité alimentaire et nutritionnelle chroniques inacceptables.**

---

## Croissance et exclusion

Au cours des six dernières décennies, le nombre d'Africains de l'Ouest a été multiplié par quatre. Lorsqu'une population augmente rapidement, elle « réagit » en se répartissant différemment dans l'espace. La mobilité géographique est consubstantielle aux phases aiguës de la transition démographique. Il n'y a pas de contre-exemple dans l'histoire.

Ceci explique pourquoi les migrations régionales sont si importantes mais aussi si « intelligentes » ; elles s'adaptent en permanence au gré des opportunités économiques, des politiques et des instabilités. Ceci explique également pourquoi le nombre de personnes vivant dans les villes a été multiplié par vingt au cours de la même période (alors que le nombre de ruraux ne l'était que par deux et demi). Les conséquences sur la géographie agricole, les dynamiques de marché, les structures de revenus, les comportements sociaux et alimentaires, sont considérables.

Peu d'endroits du monde ont autant changé en si peu de temps.

L'agriculture ouest-africaine a relevé le défi du nombre. Après deux décennies de stagnation ou de régression, elle s'est réveillée au milieu des années 80. En trente ans, la production agricole a augmenté bien plus rapidement que la population et le disponible alimentaire est passé de 1 700 à 2 400 kilocalories par personne et par jour. La dépendance alimentaire vis-à-vis du reste du monde n'a pas augmenté. Elle était de 20 % (en kcal/pers/jour) en 1980 ; elle est du même ordre aujourd'hui. Les importations de riz n'ont augmenté que de 3,5 kg par personne en 30 ans. Calculées par personne vivant en ville, elles ont diminué.

Ces performances, qui auraient pu être meilleures si le Libéria, la Sierra Léone, le Tchad, la Côte d'Ivoire et d'autres pays n'avaient pas connu des situations prolongées de conflit ou d'instabilité, sont à mettre au crédit des paysans et producteurs agricoles, des commerçants, transporteurs et transformateurs ouest-africains. Ils ont su répondre à

une augmentation forte et continue de la demande de consommateurs non-producteurs de plus en plus nombreux. En 1950, neuf ménages sur

dix étaient des agriculteurs. Ils ne sont plus que cinq en 2010. Une proportion décroissante de la population a donc dû nourrir l'autre partie de la population en forte augmentation. Ceci n'a pu se faire qu'au prix d'une amélioration constante de la productivité du travail agricole qui, après avoir longtemps décliné, augmente au taux impressionnant de 2,6 % par an depuis 1980. Les rendements ont eux aussi augmenté, mais moins fortement. Ceci n'est pas étonnant ; aussi longtemps que la terre est facilement accessible,

donc peu coûteuse, un producteur préfère accroître sa production par une augmentation de la surface cultivée.

Conséquence de ce qui précède, la prévalence de la sous-alimentation a diminué de 45 %, en vingt ans. Les pays qui ont le plus progressé partagent des caractéristiques communes : productivité agricole croissante, revenus en augmentation, faible vulnérabilité aux catastrophes naturelles, amélioration de l'indice de développement humain, poids de la dette décroissant, stabilité sociale et politique.

Cependant, beaucoup d'Africains de l'Ouest sont restés sur le bord de la route. Dix pour cent de la population – soit autour de trente millions de personnes – souffrent encore de sous-alimentation ou de malnutrition chroniques. On les trouve en particulier au sein de ménages d'agriculteurs exclus du marché, d'agropasteurs ou de pasteurs trop dépendants d'un cheptel menacé par des sécheresses récurrentes, et de travailleurs pauvres de l'économie populaire. Structurellement vulnérables, ces personnes – dont une majorité de femmes et d'enfants – sont incapables de résister aux chocs récurrents portés par les sécheresses, les inondations, les ravageurs de cultures, les crises économiques et les conflits.

S'attaquer aux causes de la marginalisation des plus faibles nécessite de comprendre les dynamiques qui sont en train de modifier en profondeur la géographie économique et sociale de l'Afrique de l'Ouest.

### **Intégration spatiale et diversification sociale**

La plus importante de ces dynamiques est l'urbanisation. Après avoir été très forte, la croissance urbaine a ralenti dans les années 80 sous l'effet de la crise économique et des programmes d'ajustement structurel qui en ont résulté. Elle s'est ensuite poursuivie à un rythme moindre mais soutenu. Elle n'est pas le seul fait des grandes agglomérations. Un réseau de villes petites et moyennes s'est constitué. Entre 1950 et 2010, la distance moyenne séparant les agglomérations de plus de 10 000 habitants a été divisée par trois, passant de 111 à 33 km. Le réseau urbain tisse ainsi la trame de l'organisation spatiale de l'économie ouest-africaine. Il transforme le monde rural avec lequel il construit des espaces intégrés d'échanges et de marchés. Les mutations sont saisissantes.

Quatre-vingts pour cent de la population rurale vivent aujourd'hui dans un rayon de moins de 90 km autour d'une ville de cinquante mille habitants ou plus. L'urbanisation crée un débouché croissant pour la production agricole ; les activités économiques en amont (intrants et services) et en aval (commercialisation et transformation) de cette production soutiennent le développement du réseau de villes petites et moyennes, autant que celui des métropoles.

L'économie rurale change, même si les statistiques disponibles ne permettent pas de mesurer l'ampleur des mutations. Faute de données, tous les ménages ruraux sont considérés comme des producteurs agricoles et tous les ménages urbains comme des consommateurs. Ceci conduit à des diagnostics erronés où le nombre de producteurs est très largement surestimé et leur productivité amplement sous-estimée. Selon toute vraisemblance, en 2010, la population totale de l'Afrique de l'Ouest se répartit équitablement entre producteurs et non-producteurs agricoles, alors même que la parité entre urbains et ruraux n'est pas encore atteinte. La majorité des producteurs agricoles demeure à la campagne mais les non-producteurs représentent désormais 25 % des ruraux. En milieu

urbain, on relève un nombre non négligeable d'agriculteurs. La grille de lecture « urbain versus rural » n'est plus pertinente. Elle divise le réel.

Il est surprenant d'entendre dans un même discours la nécessité

« de travailler sur les chaînes de valeur » qui, par définition, intègre l'ensemble des acteurs quel que soit le milieu dans lequel ils évoluent, et celle de « concentrer les politiques sur la production agricole et les marchés ruraux ». On ne peut pas faire une chose et son contraire. Ces chaînes de valeur irriguent des espaces sociaux et économiques intégrés où – du producteur au consommateur – une multitude d'acteurs interagissent selon une même logique : celle du « secteur informel ». Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, commerçants, transporteurs et artisans, ruraux et urbains, sont – dans leur immense majorité – des acteurs de « l'économie populaire » (autre nom, plus conforme à nos yeux, du secteur informel). Ils constituent le « corps social » sur lequel les politiques agricoles et alimentaires devraient porter sans exclusive.

Il faut donc sortir les politiques alimentaires du seul spectre du développement rural ou agricole. Dans l'avenir, il est probable que la proportion d'urbains dans la population souffrant d'insécurité alimentaire chronique grandira du seul fait de la croissance plus rapide des villes. Aménager ces villes pour faciliter l'économie populaire et augmenter les revenus qu'elle génère, faciliter l'activité commerciale et la transformation agro-alimentaire informelle (moins de barrages routiers, moins de tracasseries, des statuts juridiques adaptés, etc.) doivent figurer aux rangs des priorités des politiques de résilience alimentaire.

### **Accéder au marché**

Si chacun produit ce qu'il consomme, il n'y a pas ou peu d'échanges. Le marché naît et se développe au fil de la division du travail qui n'est possible que si la population s'agglomère. En se regroupant, les groupes humains se spécialisent ; les uns vendant aux autres ce qu'ils ne produisent pas. Les dynamiques ouest-africaines de concentration urbaine et rurale en sont une illustration. Elles expliquent pourquoi les marchés sont devenus

**C'est l'ensemble du secteur informel, rural et urbain qui doit être l'objet des politiques agricoles et alimentaires.**

la principale source d'approvisionnement en denrées alimentaires des ménages ; à hauteur de 60 à 80 % selon les pays. Si le processus est globalement vertueux, il induit des inégalités qui expliquent largement les problèmes d'accès à l'alimentation, dans les campagnes comme dans les villes.

Seize pour cent des Africains de l'Ouest vivent dans des zones de faible densité situées à plus de 90 kilomètres d'un centre urbain. Mais la notion d'isolement ne se mesure pas seulement par la distance. Une exploitation agricole peut être située à quelques dizaines de kilomètres d'une ville mais à 5 ou 10 kilomètres de la route qui y mène ; sans piste rurale pour accéder à cette route. Dans une zone de ce type, un programme de développement d'activités génératrices de revenus – qu'il s'agisse d'agriculture, d'artisanat ou de commerce – a peu de chance de succès. Or, en 2000, la Banque mondiale estimait que moins de 40 % de la population rurale avait accès à une route ou à une piste rurale. *On ne peut qu'encourager les responsables politiques à poursuivre et amplifier leurs efforts en matière d'infrastructures de communication et de commercialisation.*

La connexion à la route et au marché ne suffit certes pas à sortir de la précarité. Elle en est cependant la condition première. Les variations de la pauvreté des ménages agricoles et ruraux sont davantage liées à la proximité et à la facilité d'accès au marché qu'à des critères agro-écologiques.

Pour le reste, la décision d'un ménage agricole d'investir pour vendre un surplus planifié de production dépend du niveau et de la régularité de ses revenus. Elle est aussi fortement corrélée aux risques encourus. Ces derniers sont liés aux conditions de production (sécheresse, ravageurs, etc.) ainsi qu'aux fluctuations des prix inter et intra-annuelles et à l'absence de filets sociaux ou de système d'assurance. L'arbitrage – toujours difficile – entre risques et opportunités explique que l'investissement nécessaire au développement d'une production destinée au marché, ne se met en place que progressivement.

*L'amélioration de l'efficacité du marché doit donc être une préoccupation de premier ordre. Elle figure dans toutes les politiques actuelles. Cependant, la notion de marché y est limitée à celle de lieu, au sens physique du terme, et de ses acteurs que sont les commerçants. Cette vision restreinte influence les analyses des faits et limite la portée des politiques. Elle ne tient pas compte des interactions entre un grand nombre de variables et d'acteurs. Le marché doit être appréhendé comme l'ensemble des activités interconnectées allant du producteur au consommateur, y compris la mise en culture, la récolte, le transport, le stockage, la transformation, la distribution. Les politiques ont encore trop souvent tendance à segmenter la réalité entre les « producteurs qui produisent », les « commerçants qui commercent », « les transformateurs*

qui transforment » etc. ; sans se préoccuper de la chaîne de valeur qui les lie et qui détermine en grande partie leurs performances respectives. Ainsi, comprendre qu'un « producteur » peut avoir beaucoup plus besoin de « pouvoir vendre » que de « savoir produire » est essentiel. Beaucoup d'échecs de projets agricoles s'expliquent par la non-prise en compte de cette évidence.

---

**Le marché véhicule les deux tiers de l'alimentation. Améliorer son fonctionnement devrait être la priorité des stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle.**

---

Un marché plus efficace passe en particulier par un meilleur accès de l'ensemble des acteurs à l'information. Un producteur informé des

prix peut vendre 20 % plus cher. Le développement du téléphone portable a beaucoup amélioré les choses en la matière. Il ne fait guère de doute que les producteurs qui veulent investir dans une production de surplus planifiée ont besoin de savoir : quels produits, quelles quantités, quelle qualité sont attendus ? Où, quand et à quels prix ? Quels coûts de transport ?

**Le marché régional et la consommation ignorés des stratégies de sécurité alimentaire**

Essentiellement informels, les échanges régionaux de produits agricoles ne sont captés que très marginalement par les outils statistiques. Ils sont donc officiellement faibles, voire inexistantes.

L'analyse du marché ouest-africain du maïs développée dans l'étude laisse entrevoir les contours d'une réalité très différente bien que difficile à mesurer précisément en termes de flux régionaux. En 2007, cinq millions de tonnes sont commercialisées, soit huit fois plus qu'il y a un quart de siècle. Sans surprise, la quantité commercialisée augmente plus vite que la quantité produite. D'importants flux commerciaux se dirigent vers la conurbation urbaine côtière du Nigéria, du Bénin, du Togo et du Ghana qui consomme à elle seule 2,5 millions de tonnes. La part du commerce interétatique n'est pas évaluable à ce stade ; elle est sans doute significative.

L'absence d'information sur le commerce régional se conjugue à celle des données sur la consommation pour produire des outils de prévention et de gestion des crises alimentaires d'une fiabilité très relative. La FAO calcule pour chaque pays un disponible alimentaire qui est assimilé (par défaut) à la consommation, faute d'enquêtes régulières et homogènes. Le disponible alimentaire est ainsi calculé par différence entre la production et un ensemble de facteurs que sont les importations/exportations, les variations de stocks et pertes après récolte, la consommation animale, etc.

Ces insuffisances, soulignées par la FAO elle-même, mènent à des diagnostics erronés de la situation alimentaire. Des enquêtes ponctuelles attestent, par exemple, que le « disponible alimentaire » officiel par habitant et par an au Burkina Faso était, en 2003, surestimé de 20 %

pour le sorgho, de 15 % pour le maïs et sousestimé de 25 % pour le riz. De nombreux autres exemples montrent que les bilans alimentaires utilisés pour prévenir les crises alimentaires, sont conceptuellement et statistiquement éloignés de la réalité.

Il n'est pas réaliste d'envisager que soient mis en place des systèmes exhaustifs et permanents de suivi précis de l'ensemble des échanges régionaux. A l'inconvénient du coût sans doute important de tels dispositifs, pourrait s'ajouter une opportunité supplémentaire d'établir des barrages routiers et prélever de nouvelles dîmes. Il est également difficilement envisageable de mener chaque année, dans tous les pays et dans toutes les diversités sociales et économiques de chacun d'entre eux, des enquêtes sur la consommation alimentaire des ménages. Cette ambition se heurterait en outre à un écueil majeur : les définitions nationales de population urbaine et rurale, agricole et non agricole ne sont pas les mêmes. Ces catégories sont pourtant essentielles au calibrage des enquêtes et à la comparabilité des résultats.

Les données réunies et construites dans le cadre de l'étude (spatialisation des différentes catégories de population sur une base harmonisée régionale), ouvrent de nouvelles perspectives. Croisées avec des informations spatialisées sur les systèmes de production, les zones agro-écologiques, les distances aux marchés, elles peuvent permettre de produire un échantillonnage représentatif des ménages de l'ensemble de la région. Sur cette base, des enquêtes synthétiques de consommation, menées à intervalles réguliers, pourront être menées. La sélection des informations pertinentes à recueillir lors de ces enquêtes, de dimension réduite et de format transposable, devra être pensée au regard des informations déjà disponibles, notamment en matière de prix, afin de contribuer à la constitution d'un système d'information hiérarchisé sur la sécurité alimentaire.

Les informations sur la consommation ainsi recueillies permettront de donner une approximation plus juste du commerce régional dans les bilans alimentaires.

### **Intégrer les politiques de population dans les stratégies alimentaires à long terme**

La région compte aujourd'hui 300 millions d'habitants. La croissance de la population ralentit. Combien y aura-t-il d'Africains de l'Ouest dans 20 ans ou 40 ans ? En s'appuyant sur l'hypothèse basse des Nations unies, la réponse est 435 et 600 millions à ces deux horizons. Mais il s'agit bien d'une hypothèse basse – donc volontariste – qui suppose une diminution très rapide de la fécondité ;

---

**Les bilans alimentaires utilisés pour prévenir les crises alimentaires, sont conceptuellement et statistiquement éloignés de la réalité.**

---



---

**Tout délai dans la baisse de la fécondité questionnera l'avenir de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.**

---

plus rapide que celle qui résulterait de la poursuite de la tendance passée. À défaut, la croissance démographique pourrait être beaucoup plus forte : peut-être de l'ordre de 470 millions en 2030 (soit 30 millions de plus que l'hypothèse basse) ; 700 millions en 2050 (100 millions de plus).

Ces chiffres ne sont que des repères. Ils montrent cependant que, selon que la région se place sur l'une ou l'autre des trajectoires, ses perceptions sont sensiblement différentes. Tout délai dans la baisse de la fécondité ralentira le processus de développement et questionnera l'avenir de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

C'est pourquoi, pour accompagner la transition démographique rapide dont elle a besoin, la région devra mettre plus de moyens – et dans certains cas se doter de plus d'ambitions – en matière de politiques de population. Elle devra s'appuyer sur des réponses de court et long terme, associant la diffusion des moyens modernes de contraception, l'encouragement de l'utilisation des méthodes traditionnelles, les médias pour informer les populations sur les avantages d'une natalité plus faible, etc. Elle devra également s'appuyer sur le levier de l'éducation. Tout ceci pour bénéficier au plus vite du dividende démographique, qui participe du développement, de manière générale, et de la sécurité alimentaire, en particulier.

Mais au-delà de ces politiques démographiques indispensables, l'étude rappelle que, si la phase descendante de la transition démographique est partout amorcée, les pays côtiers y sont plus engagés que les pays sahéliens, les villes plus que les campagnes, les espaces densément peuplés plus que les zones isolées. Les populations urbaines ont une « avance » de plus d'une décennie sur les populations rurales, en termes de baisse de la fécondité. En outre, la multiplication des centres urbains de toutes tailles, réduisant les distances avec les ménages vivant en milieu rural, participe de la diffusion de nouveaux comportements procréatifs. En densifiant l'économie, la concentration spatiale de la population accélère également les évolutions sociales et culturelles.

Il est, par conséquent, nécessaire que les stratégies à long terme visant la disparition de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique, adoptent une attitude constructive à l'égard du mouvement de concentration de la population rurale et d'urbanisation. Les politiques alimentaires – aujourd'hui centrées sur les espaces ruraux – doivent désormais explicitement inclure les villes. Il est indispensable de gérer ces dernières plus efficacement en favorisant le commerce, l'artisanat, l'industrie agro-alimentaire et l'agriculture urbaine et périurbaine.

Cette dernière peut assurer aux familles une meilleure sécurité alimentaire ainsi qu'une source de revenu supplémentaire, tout en permettant de raccourcir la chaîne alimentaire en direction du consommateur.

### L'avenir des exploitations agricoles

Entre 2010 et 2050, la population agricole devrait tagner. Elle sera de l'ordre de 130 millions. « Face à elle », la population totale doublera et la population non agricole sera multipliée par trois. Elle vivra majoritairement en milieu rural et, dans une proportion plus faible, dans les villes et leurs périphéries. Mécaniquement, les décennies à venir pourraient être celles d'une véritable révolution agraire.

Les exploitations familiales, qui représentent 80 % des agriculteurs, ont jusqu'ici assuré la plus grande part de la production agricole en s'adaptant aux mutations de la demande. À moyen terme, le modèle général de production ne devrait pas être éloigné de celui fondé sur l'exploitation de type familial de taille plus ou moins grande. Cependant, à long terme, le processus de transformation des systèmes de production devrait suivre des schémas similaires à ceux observés ailleurs (en Asie, Amérique latine ou Europe), à savoir la croissance de la taille des exploitations et la concentration de la production vivrière qui en résulte.

En s'appuyant sur les tendances passées, l'étude propose une image de l'utilisation des terres agricoles en 2050 où la taille moyenne d'une exploitation serait de 9 hectares. Les 10 % des exploitations les plus grandes auront une taille moyenne de 33 hectares et occuperont 38 % de la surface totale. À l'opposé, 10 millions d'exploitations auront une surface de moins de 5 hectares. Cette distribution n'est nullement contradictoire avec le maintien d'une agriculture familiale - à condition de ne pas assimiler l'exploitation familiale à l'agriculture manuelle mais, au contraire, d'en prévoir la spécialisation, la mécanisation et l'intensification progressives.

La majorité des petites exploitations sera localisée dans des zones bien connectées aux marchés. Elles se spécialiseront dans des cultures ou des activités à forte valeur ajoutée (maraîchage, aviculture, etc.). Leurs rendements devront croître très sensiblement en partie pour compenser le coût élevé de la terre dans les zones proches des centres agglomérés. Les plus petites exploitations isolées auront, quant à elles, moins d'incitations et plus de difficultés à intégrer ce processus de spécialisation, d'intensification et de création de revenu.

Les exploitations de taille moyenne continueront dans cette dynamique de spécialisation et d'intensification en équipements agricoles. Recourant au crédit et aux capitaux déjà accumulés, elles opèrent une logique d'expansion à travers l'agrandis-

sement des superficies mais également la conquête de nouveaux marchés, dont le marché régional.

Fait nouveau, une petite proportion de grands domaines agricoles apparaîtra. Cette production agricole extensive, souvent sur des exploitations de plusieurs milliers d'hectares, concernera essentiellement des produits vivriers, en particulier des céréales, à destination des industries de transformation (brasserie, minoterie, etc.) et de la grande distribution.

### Anticiper et accompagner les mutations des systèmes agricoles

Le décollage de l'agriculture ouest-africaine à partir du milieu des années 80 est à mettre au crédit du dynamisme et de la créativité de tous les acteurs des filières agroalimentaires, y compris les producteurs. Ces derniers ont certes bénéficié de l'ouverture à l'économie de marché, mais ont été et sont toujours confrontés à un environnement institutionnel et réglementaire non adapté à la modernisation entrepreneuriale de l'exploitation familiale. Pour préparer les nécessaires mutations à venir, en particulier la spécialisation, la généralisation progressive de la pratique de la régénération des sols, de l'utilisation des intrants et de la mécanisation - en un mot pour permettre aux entrepreneurs agricoles d'investir et de prospérer -, cet environnement doit être adapté et simplifié.

Or, les agriculteurs sont aujourd'hui le plus souvent régis par des lois et réglementations conçues pour des entreprises du secteur moderne. Il faut donc concevoir des cadres juridiques beaucoup plus souples, « non répulsifs », simplifier à l'extrême les procédures administratives et mettre en place des cadres participatifs de lutte contre la corruption (la simplification administrative étant en soi une façon parmi d'autres de lutter contre la corruption). Il est également indispensable de mettre en place des politiques vigoureuses en matière d'offre de crédit. Dans de nombreux pays, notamment francophones, la concurrence entre sociétés de crédit est faible, voire localement inexistante. Il faut donc ouvrir le secteur à un plus grand nombre d'acteurs pour améliorer l'offre bancaire en direction du secteur privé, y compris « informel », faire baisser les taux d'intérêt et améliorer la gamme des services financiers. La création de bureaux d'information permettrait plus de transparence des marchés du crédit. *C'est donc à la conception et à la mise en oeuvre de cadres d'investissements agricoles intégrés que les gouvernements ouest-africains doivent s'atteler.*

L'investissement est également corrélé à la sécurisation foncière. Quelles qu'en soient les modalités, elle conditionne en grande partie la faculté d'un agriculteur à répondre aux signaux du marché en investissant. Il s'agit d'un sujet complexe, très politique, à propos duquel les États se montrent particulièrement jaloux de la préservation de leur souveraineté. Une action régionale

---

**Des exploitations agricoles en moyenne plus grandes et plus spécialisées ne sont pas contradictoires avec le maintien d'une agriculture familiale.**

---

peut toutefois les aider à échanger les bonnes pratiques et à formuler les politiques. Cette action régionale doit aussi veiller à la conformité des lois foncières avec les textes et principes communautaires au premier rang desquels figure la liberté de circuler et de s'établir.

Parce que les mutations agraires considérables s'opéreront à des rythmes différenciés, elles généreront à l'avenir, plus encore que par le passé, des opportunités nouvelles et des flux migratoires intra-régionaux significatifs. A l'échelle macro-régionale et sur la longue durée, et sous réserve des investissements nécessaires (infrastructures, équipements, formations), il est raisonnable de considérer que ni la main-d'œuvre, ni les ressources naturelles (terre et eau) ne sont des facteurs limitant de la production et de la sécurité alimentaire ; à condition que les ajustements nécessaires puissent s'opérer et que les migrations au sein de la région ne soient pas empêchées.

C'est pourquoi le dialogue régional sur les droits et les devoirs des agriculteurs ouest-africains dans leur espace communautaire doit être une priorité ; en particulier

**L'investissement agricole devrait figurer au rang des grandes causes régionales au risque d'une croissance moins forte, plus inégalitaire et moins durable.**

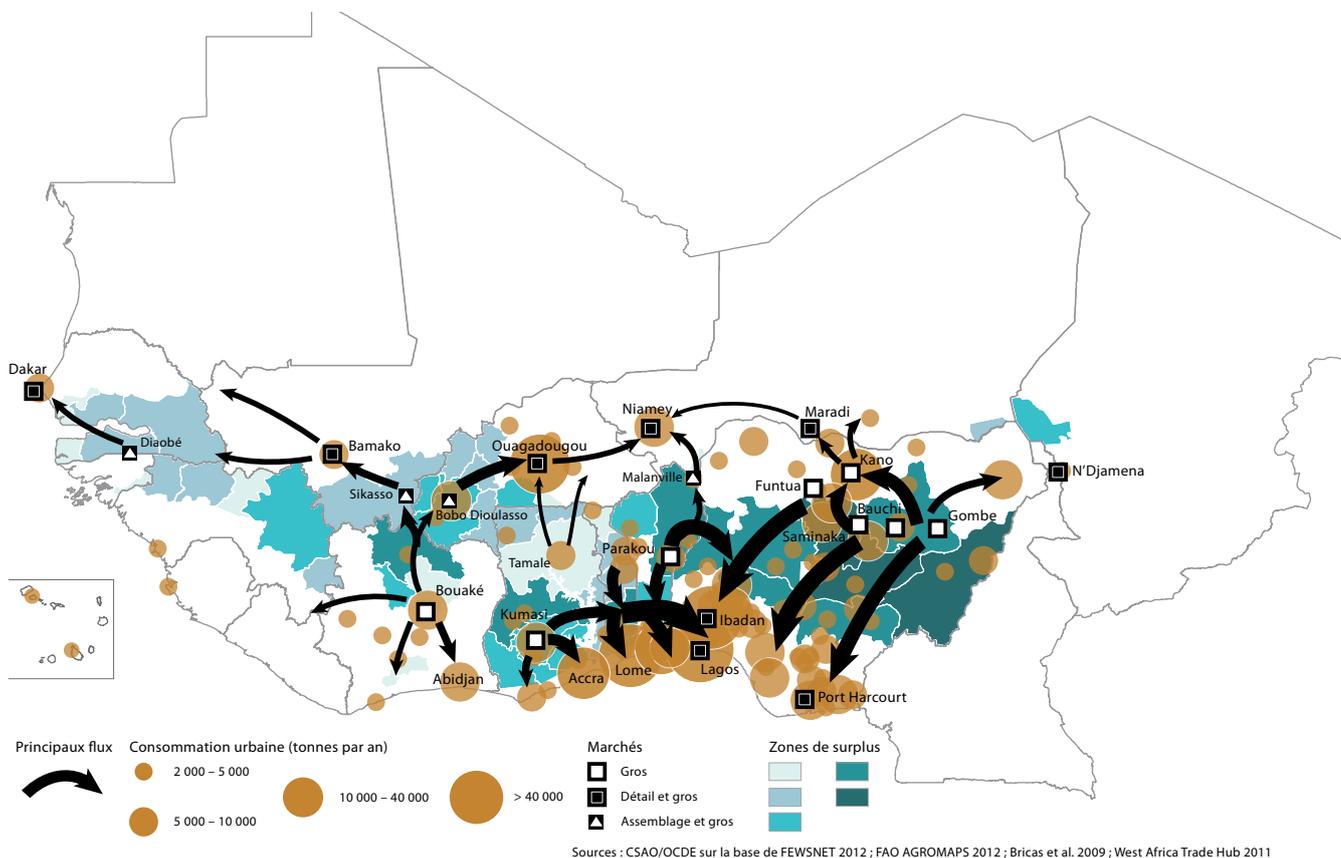
pour ce qui concerne l'accès à la terre. Il en va à la fois de la poursuite de la croissance agricole et de la prévention des conflits. En 2004, le principe d'une charte foncière régionale avait été adopté au plus haut niveau. Ce projet qui a pour ambition de traduire dans le domaine du foncier les principes de la libre circulation et d'établissement des personnes, est en panne.

Il est indispensable de le remettre sur la table des discussions au plus vite car le processus sera inmanquablement long.

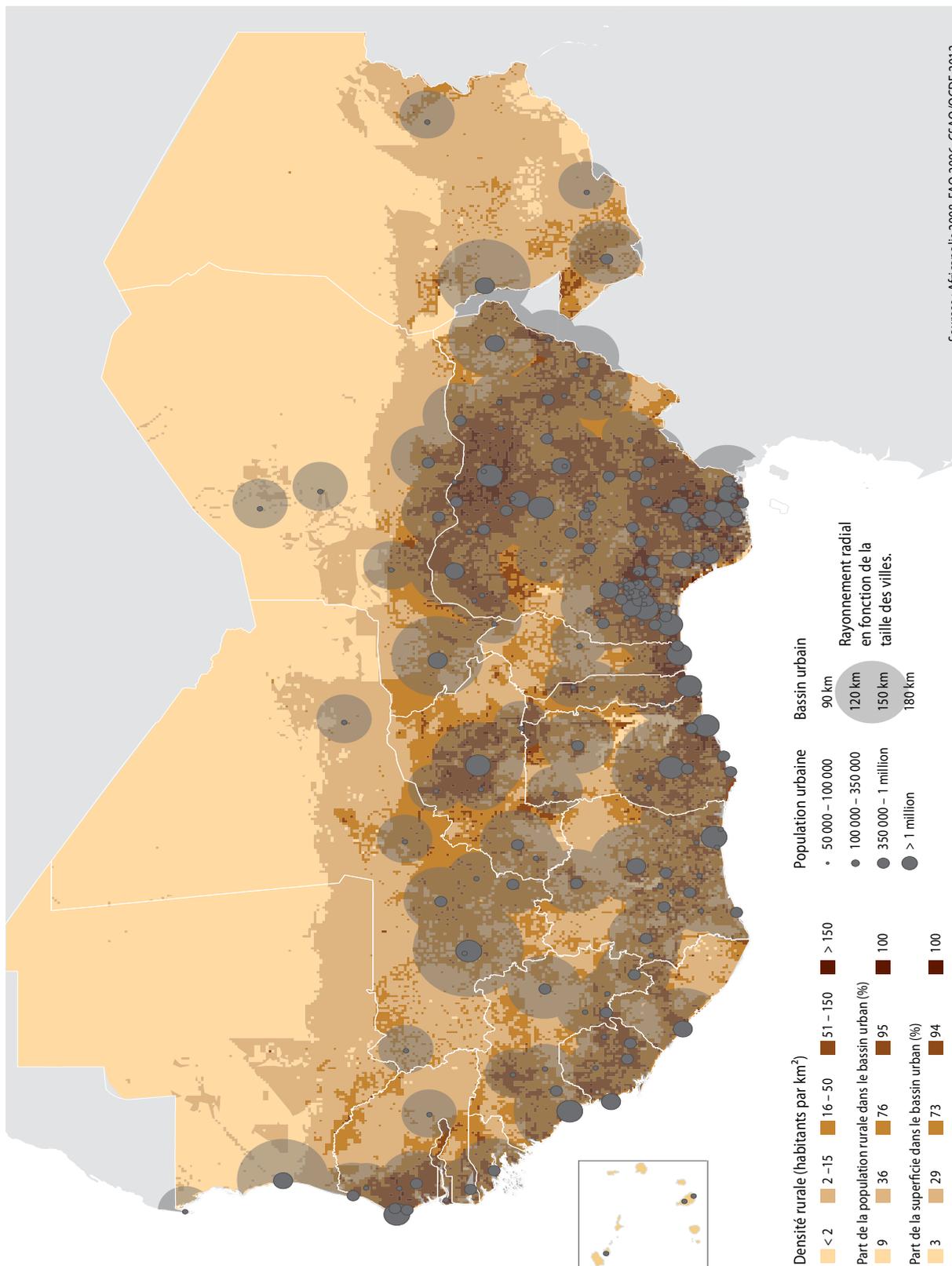
La promotion de l'entrepreneuriat et de l'investissement agricole devrait être une « grande cause régionale ». À défaut, même si l'on peut penser que le monde agricole ouest-africain relèvera le défi alimentaire du XXI<sup>e</sup> siècle, il le fera de façon moins forte, plus inégalitaire (maintien d'une frange inacceptable d'agriculteurs pauvres) et moins durable (dégradation du capital foncier).

**Laurent BOSSARD**  
Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

## Flux régionaux de maïs



Densité, distance et division



Sources : Africapolis 2008, FAO 2006, CSAO/OCDE 2012